

Protocole 01/02/2021	Jusqu'à 12 ans accomplis	Jusqu'à 18 ans accomplis	À partir de 19 ans
Indoor	✓ (accord des autorités communales obligatoire)	✗	✗
Outdoor	✓	✓	✓ (accord des autorités communales obligatoire)
Entraînements en club	✓	✓	✗
Contacts dans la même bulle (formes de match 5c5, duels)	✓	✓	✗
Matches amicaux et compétitions	✗	✗	✗
Taille de la bulle	maximum 10, formateur non compris	maximum 10, formateur non compris	maximum 4, formateur interdit
Superficie	1 bulle/min. 100 m ²	1 bulle/min. 100 m ²	1 bulle/min. 40 m ²
Occupation de la superficie	6 bulles par surface sportive	6 bulles par surface sportive	6 bulles par surface sportive
Planification d'utilisation des zones	✓	✓	✓
Listes des participants (nom, prénom, gsm ou mail)	✓	✓	✓
Encadrement systématique obligatoire	1 encadrant pour maximum 2 bulles	1 encadrant pour maximum 2 bulles	✗
Port du masque obligatoire pour le formateur	✓	✓	formateur interdit
Port du masque obligatoire pour les joueurs	✗	en dehors de l'activité	en dehors de l'activité
Contacts avec d'autres bulles	✗	✗	✗
Consignes d'entraînement par le formateur	✓	✓	✗
Zones délimitées physiquement	✓	✓	✓
Vestiaires et douches	✗	✗	✗
Vente de boissons et de nourriture	✗	✗	✗
Buvettes et cafétarias	✗	✗	✗
Collations et boissons	personnelles	personnelles	personnelles
Public	1 personne du ménage par joueur	1 personne du ménage par joueur	✗